



le DÉC au Québec

Nouveaux aspects au début des années 1990

L'objectif de notre recherche était de repérer des facteurs favorables à la mise en oeuvre de projets de DÉC au Québec. À cette fin, nous avons essayé de déterminer les conditions qui suscitent des initiatives de DÉC dans cette province. Nous avons aussi cherché à définir l'apport spécifique de ces initiatives dans les collectivités où elles sont mises en oeuvre, à évaluer leur fonctionnement interne et, enfin, à établir leurs liens avec l'État et ses institutions.

Notre but était d'aller au-delà des études antérieures en comparant les pratiques et en analysant les conditions, les méthodes et les outils utilisés au sein de collectivités dans quatre types de régions (régions urbaines, régions rurales, régions situées près d'une agglomération urbaine, régions éloignées). Notre stratégie de collecte des données visait à réunir des renseignements à la fois quantitatifs et qualitatifs pour obtenir une idée générale de 20 CDÉC (corporations de développement économique communautaire) et CDC (corporations de développement communautaire) au Québec et, grâce à des entretiens avec les dirigeants et des personnes-ressources clés, aux observations formulées par des participants et à d'autres moyens, de déterminer, de l'intérieur, le fonctionnement propre de ces corporations et d'autres initiatives de DÉC. Dans le cadre de ce processus, nous avons dressé une typologie des initiatives de DÉC au Québec. Nous avons également établi un lien entre le DÉC et l'apparition d'une nouvelle économie basée sur les principes de la solidarité.

Facteurs ayant contribué au DÉC

Le milieu des années 1980 a été une époque très féconde pour le DÉC au Québec. Parmi les facteurs concomitants et convergents qui ont contribué à sa percée, le marasme économique survenu au début de la dernière décennie et la restructuration économique mondiale qui l'a suivi ont joué un rôle prépondérant. Les sources d'emplois traditionnelles ont plafonné durant cette période et ne sont pas parvenues à créer les emplois additionnels nécessaires pour un rétablissement économique durable, ce qui a entraîné un dualisme croissant sur le marché du travail. La pauvreté s'est aggravée et s'est institutionnalisée dans une large mesure, et la polarisation des richesses et l'exclusion de groupes entiers hors de la population active se sont considérablement accentuées.

On a tenté de remédier à cette situation en apportant des changements aux politiques suivies. Certains de ces changements ont fourni une impulsion additionnelle aux initiatives de DÉC : réorientation des stratégies de création d'emplois pour protéger les emplois existants grâce au maintien d'une main-d'oeuvre compétente et à l'acquisition par des groupes précis de la population de compétences techniques et d'une aptitude à l'emploi, transformation de l'«éducation des adultes» en une «formation professionnelle» dans les établissements d'en-

seignement, et mise en oeuvre de nouveaux programmes de développement régional favorisant la mise en place de stratégies de développement local fondées sur le partenariat et la collaboration.

Des facteurs socio-culturels ont également beaucoup contribué à rendre les esprits plus ouverts à l'expérimentation. Par exemple, à cause des réductions dans les services publics et des pertes d'emplois qu'elles subissaient, les collectivités ont dû agir résolument pour éviter de disparaître. Dans de nombreux cas, l'action concertée vigoureuse de dirigeants locaux a abouti à la mise sur pied de diverses stratégies de développement local. En règle générale, les initiatives prises ont fait appel à des méthodes globales basées sur des principes de développement endogène, c'est-à-dire des méthodes qui mettent l'accent sur la croissance de l'intérieur, en faisant fond sur les ressources que possède la collectivité.

Le mouvement de DÉC au Québec offre maintenant la possibilité de participer à des gens qui ont rarement, voire jamais, contrôlé, de quelque façon que ce soit, la dimension économique de leur vie.

Par ailleurs, des collectivités qui, jusqu'alors, avaient été exclues des processus de développement ont choisi de jouer un rôle plus actif dans la lutte contre l'aggravation de la pauvreté et la détérioration de leur environnement. Des femmes et des jeunes, par exemple, ont valorisé leur identité collective respective et s'en sont servis comme source de motivation pour trouver des moyens de promouvoir les intérêts de leurs groupes. En même temps, certaines collectivités se sont opposées davantage aux décisions injustes prises par des ministères gouvernementaux lointains et ont réagi à ce qu'elles considéraient comme un manque de compréhension des problèmes locaux en élaborant des programmes novateurs et gérés au niveau local.

Finalement, durant cette même période, de nombreux militants communautaires et organisations à vocation communautaire ont décidé d'adopter un programme axé davantage sur le partenariat que sur l'exercice de pressions et l'offre de services. Cette réorientation qualitative de la part d'un certain nombre de dirigeants du mouvement communautaire a joué un rôle crucial dans l'établissement de structures indépendantes devant leur permettre de conjuguer les efforts et les interventions visant à combattre l'exclusion sociale croissante. On peut dire que 1984 a été la première année où le DÉC s'est épanoui au Québec, avec la création de la première CDÉC, à Pointe Saint-Charles (un centre urbain), et de la première CDC, à Victoriaville (une ville de taille moyenne).

Organisations populaires et communautaires au Québec

L'expression «mouvement populaire et communautaire» désigne un ensemble assez varié d'organisations démocratiques au Québec. Un grand nombre de celles-ci ont été dénommées groupes communautaires, organismes de services parallèles, organisations à base communautaire ou groupes populaires. Parmi toutes ces appellations, l'expression «organisme communautaire» (désignant une organisation sociale formée de petits groupes coopératifs à fonctionnement partiellement collectif) semble la plus appropriée. Plus précisément, cette expression désigne les organisations suivantes, ainsi que leurs fédérations respectives, groupes de coordination et coalitions :

- coopératives (de consommateurs, de logement, de travailleurs)
- organismes de service à but non lucratif (garderies, banques alimentaires, stations de télévision communautaire, etc.)
- entreprises communautaires (établissements de formation, divers types de projets communautaires, etc.)
- groupes de pression (défense des droits des chômeurs, des locataires, des consommateurs, des handicapés, etc.)
- organismes de service social non gouvernementaux (abris pour les victimes de violence familiale et pour les sans-abri, groupes de soutien aux parents, groupes de soutien aux victimes du sida, etc.)
- organisations de femmes (centres pour femmes, services d'emploi destinés aux femmes, organisations d'entraide pour les familles monoparentales, etc.)
- autres organisations communautaires, y compris les groupes écologistes
- groupes de solidarité avec le Tiers-Monde

Institutions intermédiaires appuyant le DÉC au Québec

Il y a deux grandes catégories d'organisations de développement local à base communautaire au Québec qui ont adopté un cadre de DÉC : les corporations de développement économique communautaire (CDÉC) et les corporations de développement communautaire (CDC). Les deux émanent du mouvement communautaire, mettent fermement de l'avant des valeurs progressistes comme le féminisme et la défense des droits des femmes, la mise en oeuvre de politiques d'emploi plus généreuses et de relations de travail plus ouvertes, l'intégration des personnes souffrant d'une invalidité, etc., et entretiennent des relations étroites avec les autres organisations qui appuient ces valeurs.

Ce qui est remarquable, c'est que les priorités de ces organisations sont fixées par des citoyens de la collectivité, qui sont souvent des personnes ayant rarement, voire jamais, eu la moindre emprise sur la dimension économique de leur vie. Le mouvement de DÉC au Québec offre maintenant à ces personnes la possibilité de participer et d'avoir leur mot à dire à cet égard. Même si la situation est loin d'être parfaite, en raison des ressources financières limitées, des bases économiques fragiles et des pressions engendrées par les changements technologiques et la mondialisation des marchés, etc., ces organisations de développement local (les CDÉC et les CDC) sont autant d'instances où peut effectivement prendre forme une situation d'autonomie.

Une CDÉC est une sorte de table ronde qui réunit des représentants d'organismes à base communautaire, de syndicats et des secteurs privé et public au sein de son conseil d'administration ou de ses divers comités. Même si les programmes varient, la plupart portent sur deux grands secteurs : la création d'entreprises et la formation préparatoire à l'emploi. On trouve sept CDÉC à Montréal et quelques autres dans d'autres régions urbaines du Québec qui en sont à différents stades de leur développement. Un programme quinquennal financé par les trois paliers gouvernementaux a permis aux CDÉC à Montréal d'embaucher un personnel compétent à temps plein et, de façon générale, d'acquérir les ressources matérielles et financières nécessaires à la mise en oeuvre de leurs programmes.

Une CDC a pour mission de relier entre eux divers groupes et organisations communautaires pour qu'ils participent au développement de la collectivité. La plupart de ses membres, mais pas nécessairement tous, sont des groupes et des organisations communautaires. Une importante caractéristique du fonctionnement d'une CDC réside dans le processus de reconnaissance mutuelle en vertu duquel les groupes et organisations communautaires apprennent à se connaître et à reconnaître la pertinence des activités et des services de chacun. On ne retrouve pas partout dans le réseau des CDC des programmes précis s'inscrivant dans le cadre du développement économique. Là où ils existent, ces programmes visent la création de nouveaux types d'entreprises (coopératives de travailleurs, etc.) et la participation au conseil d'administration d'institutions de développement plus traditionnelles (Comités d'aide au développement des collectivités, etc.). On trouve une douzaine de ces CDC réparties un peu partout au Québec, toutes situées en dehors de la ville de Montréal. Actuellement, il n'y a aucun programme public d'appui aux CDC. L'état extrêmement varié des ressources à leur disposition témoigne de cet absence d'appui : le nombre d'employés varie de 20 à 0, certaines CDC possèdent un édifice assez important, tandis que d'autres empruntent un espace à bureaux, les recettes annuelles vont de 650 \$ à 225 000 \$, etc.

Les caractéristiques communes aux CDÉC et aux CDC sont leur domaine d'intervention (pauvreté, délabrement des structures sociales) ainsi que leur désir de combattre la pauvreté dans le cadre de structures démocratiques dirigées par les membres de la collectivité. Les activités de base auxquelles se livrent ces structures intermédiaires comprennent la recherche, l'analyse et la planification. Les autres services varient suivant la disponibilité des ressources et peuvent inclure une aide technique et un soutien en matière de gestion offerts à la fois à des entreprises traditionnelles et à des entreprises non traditionnelles, une formation en acquisition de compétences et en aptitude à l'emploi, un soutien financier, une formation en développement, ainsi que des services de planification urbaine et de représentation publique.

Les CDÉC se distinguent par l'adoption d'un plan d'intervention centré sur un axe économique, tandis que les CDC

optent pour une stratégie à caractère plus sociale. Par ailleurs, les CDÉC mettent l'accent sur une action concertée menée par des organisations représentant divers groupes d'intérêts et doivent donc obtenir la participation de dirigeants et d'entrepreneurs pour atteindre les groupes visés. Les CDC, par contre, préfèrent conjuguer les efforts d'organisations déjà établies par les groupes visés et, ce faisant, cherchent à consolider ces organisations. Les CDÉC et les CDC adoptent simplement des «méthodes» de partenariat différentes, qui sont le produit d'une évolution sur des plans différents. À notre avis, ces méthodes ne sont pas contradictoires et peuvent même être considérées comme complémentaires : nous connaissons au moins une région urbaine qui a l'intention de recourir aux deux types de fonctionnement dans un avenir rapproché.

Corporation de développement communautaire des Bois-Francis (CDCBF)

Largement reconnue au Québec comme l'un des pionniers dans le domaine du DÉC, la CDCBF est encore relativement peu connue ailleurs. La CDCBF a été constituée en société en 1984 comme groupe de coordination à but non lucratif offrant de l'aide technique, de la formation et des services d'établissement de réseaux d'entraide à des entreprises et à des organisations communautaires, et comme promoteur de questions sociales, en générale, et du développement communautaire, dont le développement économique local, en particulier.

La CDCBF a oeuvré simultanément sur deux fronts : elle se charge de consolider les organisations à base communautaire (OBC) et les coopératives existantes et elle facilite la création de nouvelles OBC et coopératives. En réalité, c'est par le biais des services de consultation et de formation offerts aux groupes existants qu'une grande partie de la recherche préliminaire en vue du développement futur est effectuée : on repère les secteurs à problèmes ayant besoin d'être défendus ou en faveur desquels il faut exercer des pressions, on définit les nouveaux marchés, on repère les secteurs mûrs pour des coentreprises, etc. Il s'agit en fait de l'application du principe d'organisation communautaire qui a été adopté dans la région il y a deux décennies : les services offerts en particulier servent à identifier les secteurs mûrs pour une action collective.

La CDCBF est un bon exemple de la nouvelle vague d'organisations intermédiaires de développement local que l'on trouve au Québec et dont les membres sont essentiellement des organismes à base communautaire. Leur objectif est d'offrir les structures nécessaires aux groupements marginalisés qui sont représentés par ces groupes communautaires. En dépit du manque de financement qui a nui à sa croissance, la CDCBF a remporté des succès, dont la transformation d'un édifice de 62 500 pieds carrés devant être démolie en un centre de services communautaires multiples, la tenue, au Québec, de la première conférence sur le développement communautaire et la création d'un programme de formation de dirigeants au bénéfice du personnel des futures OBC.

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec Claude Lapointe, coordonnateur, à la CDCBF, 59, rue Monfette, bureau 130, Victoriaville (Québec) G6P 1J8, tél. : (819) 758-5801.

Entreprises et programmes de DÉC au Québec

Il y a toute une gamme d'entreprises et de programmes de DÉC en plein essor au Québec. Un grand nombre de ceux-ci ont été influencés par les préoccupations du mouvement communautaire (se rapportant souvent à des questions de santé et de bien-être social) et les expériences effectuées aux États-Unis et en Europe. Voici des exemples de ce que nous considérons comme des entreprises de DÉC (ou des entreprises étroitement liées à ce domaine) et que l'on trouve au Québec : fiducies foncières communautaires, programmes de création de micro-entreprises, entreprises commerciales à but non lucratif, organismes privés de service à contrôle démocratique, fonds de prêts renouvelables et autres programmes financiers non traditionnels, programmes de création de petites entreprises, entreprises de formation, coopératives de travailleurs et de consommateurs, entreprises appartenant aux travailleurs.

On trouve de telles entreprises et de tels programmes dans différents domaines : logement et utilisation des terrains (coopératives de logements, fiducies foncières communautaires), santé et bien-être social, y compris la prestation de certains services de santé et de services sociaux (entreprises et services communautaires de soins à domicile, garderies, boutiques d'articles d'occasion), économie domestique (coopératives alimentaires, soupes populaires), recyclage, culture, formation, y compris la formation professionnelle et la préparation à l'emploi, et, plus récemment, gestion et entretien d'édifices appartenant à la collectivité, fonds de garantie d'emprunt et formation dans le domaine du DÉC.

Cette grande diversité rend la classification assez difficile. Le fait que ces initiatives sont menées dans des secteurs opposés ne facilite pas les choses. Par exemple, lorsque des entreprises de formation font des interventions psychosociales et doivent satisfaire en même temps à des exigences en matière de production dans leurs ateliers, faut-il les considérer comme des établissements de service social se livrant à des activités commerciales ou comme des entreprises commerciales ayant des préoccupations sociales? En outre, la liste n'est pas exhaustive. Nous estimons que les futurs programmes de recherches en DÉC devraient prévoir une étude plus approfondie de telles initiatives. Il est à noter par ailleurs qu'il n'y a pas nécessairement de lien entre ces entreprises et les CDÉC ou les CDC. Cette situation s'explique assez facilement : ces organisations de développement local sont relativement récentes et leur situation financière est précaire.

Principales conclusions et conséquences stratégiques

Nous avons constaté que les facteurs suivants favorisent la mise en oeuvre et le succès des initiatives de DÉC au Québec :

- une population ayant une certaine cohésion sociale
- une situation socio-économique qui n'est pas désespérée
- une importante infrastructure d'organisation communautaire
- un certain esprit d'entreprise local au niveau communautaire
- des autorités locales ouvertes au changement
- des intervenants locaux dans le domaine social disposés à essayer de nouvelles démarches
- des pouvoirs publics ouverts à l'expérimentation et à l'innovation

Pour stimuler la mise en oeuvre et le succès des initiatives de DÉC au Québec, les politiques et programmes publics devraient :

- ❑ viser à renforcer les structures sociales au sein des collectivités
- ❑ aider les groupes d'entraide économique dans les secteurs où règne une pauvreté très prononcée
- ❑ encourager et appuyer les collectivités dans leurs efforts d'organisation au niveau communautaire
- ❑ élargir et adapter les programmes de création d'entreprises afin qu'ils s'adressent aussi aux initiatives non traditionnelles
- ❑ inviter les autorités locales à appuyer les organisations intermédiaires de DÉC (CDÉC, CDC) et les initiatives de DÉC dans leur région et à soutenir directement leurs efforts
- ❑ encourager la formation en DÉC d'intervenants locaux oeuvrant dans le domaine social
- ❑ encourager l'expérimentation et l'innovation grâce à l'adoption de politiques et programmes nouveaux appuyant les stratégies de DÉC, ainsi que dans le cadre des politiques et programmes existants

Autres conclusions et recommandations

- ❑ Nos conclusions révèlent que l'exclusion sociale est un phénomène causé par les changements structurels socio-économiques qui surviennent à la suite des crises qui affectent simultanément le marché du travail, l'État-providence et les villes et quartiers urbains. Les organisations à base communautaire sont le mieux placées pour s'occuper des communautés et des populations marginalisées et pour définir les objectifs sociaux à atteindre dans le cadre des stratégies de développement économique. C'est pourquoi il est nécessaire, d'une part, que les efforts soient dirigés vers le soutien à leurs propres organismes de développement (CDÉC, CDC) et les initiatives qu'ils prennent et, d'autre part, que le DÉC ainsi que d'autres programmes de développement économique aient pour but l'établissement de partenariats avec les organisations communautaires locales.
- ❑ Jusqu'à présent, les gouvernements municipaux et d'autres institutions locales comme les CLSC (centres de santé communautaires) ont joué un rôle-clé dans l'appui fourni aux initiatives de DÉC au Québec. Il faut les encourager à maintenir ce soutien. Cependant, il est nécessaire aussi que les gouvernements centraux établissent un programme adéquat de financement des CDÉC et des CDC. Ce programme devrait porter sur une période suffisamment longue pour donner une assise ferme aux initiatives prises. Dès le début, il doit préciser les procédures et les critères d'évaluation qui seront ultérieurement utilisés. Il doit également prévoir les ressources humaines et financières nécessaires à la totalité du processus d'évaluation.
- ❑ Le DÉC est intrinsèquement «holistique» et ne peut être fragmenté sans perdre son efficacité et sa raison d'être. Par conséquent, le soutien financier accordé au DÉC doit se traduire par des projets communautaires intégrés plutôt que par des subventions destinées à un secteur ou à un objectif limités.

BOULOT VERS...

Boulot vers... est une entreprise de formation à base communautaire qui remplit deux fonctions interreliées : celle de fabricant autonome de meubles et d'équipements pour les garderies, et celle d'établissement de formation offrant des services de consultation individualisés et des services d'acquisition de compétences personnelles et professionnelles.

Dans le cadre de son programme de formation, Boulot vers... embauche des jeunes ayant abandonné les études secondaires (entre 16 et 25 ans) et s'attend à ce qu'ils fournissent un travail qui corresponde à leur niveau de formation. En échange, ils touchent une rémunération comparable à celle offerte sur le marché, pendant leur participation au programme. Le but de cette démarche est d'assurer leur intégration sur le marché du travail et dans la société en général grâce à l'exercice d'un emploi rémunéré. Il s'agit, en quelque sorte, d'un programme d'apprentissage qui les préparera à des emplois futurs, même si ceux-ci seront probablement au bas de l'échelle. L'entreprise constitue en fait un moyen servant à la réalisation de cet objectif social.

Depuis sa création en 1985, à peu près deux tiers des stagiaires de Boulot vers... ont été des hommes et, dans l'ensemble, les trois quarts étaient auparavant des prestataires d'aide sociale. Fait étonnant, 80 % de la cinquantaine de jeunes qui participent au programme chaque année ont trouvé un emploi qu'ils ont gardé ou sont retournés à l'école. Ce taux de réussite est à peu près le même chez Formétal — une autre entreprise de formation de Montréal, spécialisée en métallurgie.

Une autre caractéristique particulière de Boulot vers... est la composition de son conseil d'administration. Les membres sont tous des gens d'affaires qui disposent de tous les pouvoirs associés traditionnellement à une telle structure, sauf celui de congédier les stagiaires. Ils doivent trouver des solutions aux problèmes sociaux qui se présentent invariablement plutôt que de les négliger ou les éviter.

Il est peut-être encore plus intéressant pour les responsables politiques de constater qu'une récente analyse de la rentabilité de Boulot vers... a révélé que l'État a récupéré son investissement en un an. Par la suite, la rupture du cycle de la dépendance devient financièrement bénéfique à l'État.

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec Patrice Rodriguez, directeur général, à Boulot vers... 4447, rue de Rouen, Montréal (Québec) H1V 1H1, tél. : (514) 259-8074.

- ❑ Au Québec, les efforts de DÉC sont l'oeuvre surtout des femmes et des jeunes. Ceux-ci ont joué un rôle de premier plan dans un grand nombre des initiatives étudiées (par exemple : soupes communautaires, gestion d'immeubles, coopératives et entreprises de formation).
- ❑ La tendance organisationnelle qui fait son apparition au sein des initiatives de DÉC se présente essentiellement sous la forme d'une gestion collective associée à des objectifs d'ordre social (c.-à-d., participation démocratique et contrôle assuré par la collectivité). Cela ne signifie toutefois pas que les exigences économiques des entreprises sont négligées de quelque façon que ce soit. Au contraire!

- Les personnes qui créent de nouvelles organisations de développement ou réorientent des projets existants sont souvent d'anciens dirigeants communautaires qui appliquent des stratégies plutôt inhabituelles pour atteindre des objectifs à la fois économiques et sociaux. Par ailleurs, de nouveaux dirigeants en DÉC doivent souvent leur motivation à des cours de formation intensifs. Tous sont prêts à prendre des risques en s'écartant des règles généralement acceptées dans le domaine économique, tout en faisant preuve d'une attitude des plus pragmatiques qui ne néglige pas les impératifs du marché.

Ces dirigeants ont besoin de programmes de formation précis en DÉC afin de les aider à assurer la transition qualitative nécessaire à l'harmonisation des exigences sociales et économiques. Le manque de tels programmes gêne la croissance du mouvement. Ce n'est simplement pas «naturel» pour les travailleurs communautaires, les bénévoles et les militants sociaux de passer à une intervention de type économique; il s'agit là d'un saut qualitatif qui requiert une ouverture d'esprit à l'égard de stratégies novatrices et de techniques éprouvées (comme la mise en marché et la planification stratégique). Souvent, les outils disponibles dans ces domaines ne correspondent pas à la complexité d'une démarche qui se déploie simultanément dans de nombreux domaines. À cause de cela, des organi-

sations oeuvrant tout particulièrement dans le domaine de la formation en DÉC, comme l'Institut de formation au développement économique communautaire (IFDEC), deviennent indispensables.

Les universités également pourraient jouer un rôle accru dans l'offre de formation en DÉC, en ajoutant des cours sur le sujet aux programmes existants, en créant des programmes précis au premier et au deuxième cycles et en appuyant la recherche et la publication d'ouvrages portant sur le DÉC..

Cette recherche a été entreprise conjointement par la Corporation de développement communautaire des Bois-Francs (CDCBF) et le Groupe d'étude et de recherche en intervention sociale de l'Université du Québec à Hull. Le rapport final sera disponible en janvier 1994. Pour de plus amples renseignements, communiquer avec l'un ou l'autre des coauteurs du projet :

Louis Favreau, Ph.D., est auteur et professeur en travail social au Département des sciences humaines de l'Université du Québec à Hull, C.P. 1250, succursale B, Hull (Québec) J8X 3X7, n° de téléphone : (819) 595-2249, n° de télécopieur : (819) 595-2216.

William A. Ninacs, M.Sc. (DÉC), est un expert-conseil indépendant et donne des cours dans le cadre du programme de maîtrise sur le DÉC au New Hampshire College. En outre, il est directeur de recherche au CDCBF, place communautaire Rita Saint-Pierre, 59, rue Monfette, pièce 130, Victoriaville (Québec), G6P 1J8, n° de téléphone : (819) 758-7401, n° de télécopieur : (819) 758-4822.

Abonnement à

Making Waves : Bulletin pour les intervenants en DÉC au Canada

Making Waves est un bulletin trimestriel de langue anglaise destiné aux intervenants et aux décideurs dans le domaine du DÉC. *Making Waves* est publié par le Centre for Community Enterprise par l'intermédiaire de sa division chargée des projets, qui est Westcoast Development Group.

Tarif : 30 \$ pour quatre numéros (gouvernements, entreprises et institutions : 40 \$, étudiants : 20 \$) réduction de 50 % pour les abonnements groupés (cinq exemplaires ou plus à la même adresse). Pour les commandes venant de l'étranger, ajouter 5 \$. Ne pas oublier que la TPS s'applique aussi aux abonnements!

Nom

.....

Adresse.....

.....

.....Code postal Tél.

Photocopier ce bon de commande et l'envoyer à CCE/Westcoast Publications Customer Service, 2095, 31st Street, Suite 5, Vernon, (C.-B.), V1T 5H6. Tél. : (604) 542-7057, téléc. : (604) 542-7229.